

L'Utilité des Dictionnaires est généralement reconnue, & la réputation de celui de Trévoux est si bien établie qu'il est inutile d'en faire l'éloge.

Le grand nombre d'Exemplaires de la première édition que je donnai par Soucriptions en 1733. n'ayant pû suffire à l'empressement du Public, j'ai crû devoir lui en donner une seconde, revue & corrigée.

L'avantage du Public qui m'a engagé à la première édition, m'animerà d'autant plus dans la seconde, que je la donne sous l'auguste protection de S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, qui a bien voulu m'honorer du Privilege, & m'accorder la permission de lui dédier cet ouvrage.

Au surplus l'intérêt ne m'a conduit ni dans l'une ni dans l'autre édition; & si je porte aujourd'hui le prix du Dictionnaire à 54. livres argent de France, au lieu de 48. livres que j'en ai tiré en premier lieu, c'est moins pour gagner que pour me procurer la facilité d'en faire une impression au-dessus de toutes celles que l'on a vûës jusqu'ici. L'augmentation de la dépense fait le seul motif de l'augmentation du prix.

Il sera imprimé sur papier fin, bien collé, plus blanc & avec plus de marge que la première édition.

L'on y employera des caracteres neufs, fondus exprès dans un Pays étranger, dont la beauté a déjà satisfait le Public.

On s'engage d'imprimer ce Dictionnaire dans le terme de deux ans, à commencer au premier Mai 1739.

On demande 54. livres au cours de France, pour le prix de tout le Livre en blanc, ce qui fait encore une diminution de 46. livres sur l'édition de Paris.

Ceux qui voudront souscrire le feront en cinq termes,